

Déclaration de pièce jointe pour la législation suisse TSchV

Description du produit:

SKU	3278803																	
Dimensions intérieures	Longueur (cm): 200 Largeur (cm): 400 Hauteur (cm): 200 Surface au sol (cm ²): 8.0																	
	Grange	Longueur (cm): Largeur (cm): Hauteur (cm): Superficie (m ²):																
	Tombe à court de	Longueur (cm): Largeur (cm): Hauteur (cm): Superficie (m ²):																
	Nid	Longueur (cm): Largeur (cm): Hauteur (cm): Superficie (m ²):																
Espèces applicables et occupation maximale	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Espèces</th> <th>En vigueur</th> <th>Occupation maximale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Poussin (jusqu'à la fin de la semaine 10)</td> <td align="center">✓</td> <td align="center">24</td> </tr> <tr> <td>Nouveaux-nés (de la semaine 11 au début de ponte)</td> <td align="center">✓</td> <td align="center">16</td> </tr> <tr> <td>Poules pondeuses, reproducteurs (jusqu'à 2 kg)</td> <td align="center">✓</td> <td align="center">8</td> </tr> <tr> <td>Poules pondeuses, reproducteurs (plus de 2 kg)</td> <td align="center">✓</td> <td align="center">8</td> </tr> </tbody> </table>	Espèces	En vigueur	Occupation maximale	Poussin (jusqu'à la fin de la semaine 10)	✓	24	Nouveaux-nés (de la semaine 11 au début de ponte)	✓	16	Poules pondeuses, reproducteurs (jusqu'à 2 kg)	✓	8	Poules pondeuses, reproducteurs (plus de 2 kg)	✓	8		
Espèces	En vigueur	Occupation maximale																
Poussin (jusqu'à la fin de la semaine 10)	✓	24																
Nouveaux-nés (de la semaine 11 au début de ponte)	✓	16																
Poules pondeuses, reproducteurs (jusqu'à 2 kg)	✓	8																
Poules pondeuses, reproducteurs (plus de 2 kg)	✓	8																
Usage	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En vigueur</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">[✓]</td> <td>À court terme uniquement, pas pour un maintien permanent à l'extérieur</td> </tr> <tr> <td align="center">[]</td> <td>Un ombrage supplémentaire doit être fourni</td> </tr> </tbody> </table>	En vigueur		[✓]	À court terme uniquement, pas pour un maintien permanent à l'extérieur	[]	Un ombrage supplémentaire doit être fourni											
En vigueur																		
[✓]	À court terme uniquement, pas pour un maintien permanent à l'extérieur																	
[]	Un ombrage supplémentaire doit être fourni																	

Remarque : Il est de la responsabilité du consommateur de s'assurer que ce produit est utilisé de manière sûre et responsable, conformément à la législation sur le bien-être animal en Suisse.

Conseils d'élevage respectueux des animaux :

1. Des installations d'alimentation et d'abreuvement suffisantes sont nécessaires.
2. Conformément à la législation suisse sur la protection des animaux, prévoyez suffisamment d'espace, de nichoirs et de perchoirs pour vos poules.
3. Une litière appropriée doit couvrir au moins 20 % de la surface utilisable.
4. Conservez le produit dans un endroit sûr, à l'abri des prédateurs et des intempéries.

Consignes de sécurité:

1. Assurez-vous que le produit est correctement assemblé conformément aux instructions du fabricant.
2. Assurez-vous que toutes les portes, fenêtres et zones de ventilation sont solidement fixées et ne présentent pas de bords tranchants qui pourraient blesser vos oiseaux.
3. Inspectez régulièrement le produit pour déceler tout signe d'usure et effectuez les réparations ou remplacements nécessaires.
4. Vérifiez régulièrement la clôture autour du produit pour vous assurer qu'il n'y a pas d'espaces ou de trous par lesquels les oiseaux peuvent s'échapper ou les prédateurs peuvent entrer.
5. Ne placez pas le produit à la lumière directe du soleil ou dans une zone où il pourrait devenir trop chaud ou trop froid.

Comment nettoyer votre cage pour animaux en toute sécurité et efficacement :

1. Les plats de nourriture pour animaux et les bouteilles d'eau doivent être nettoyés quotidiennement et remplis de nourriture fraîche et d'eau.
2. Mélangez une solution de nettoyage composée d'eau et d'un détergent doux, puis utilisez une brosse à récurer pour nettoyer l'intérieur du produit.
3. Rincez soigneusement le produit avec de l'eau et un tuyau, et assurez-vous que tous les résidus de détergent sont éliminés.
4. Laissez le produit sécher complètement avant d'ajouter de la litière fraîche.

N'oubliez pas que le nettoyage et l'entretien de votre animal sont importants pour sa santé et son bien-être.

https://www.blv.admin.ch/dam/blv/de/dokumente/tiere/nutztierhaltung/huehner-huehner-im-recht.pdf.download.pdf/H%C3%BCchner_im_recht_d.pdf

https://www.bundespublikationen.admin.ch/cshop_mimes_bbl/8C/8CDCD4590EE41EE782C3FEB02248E2BF.pdf

<https://www.blv.admin.ch/blv/de/home/tiere/tierschutz/nutztierhaltung/huehner.html>